

Entreprises utilisatrices : sécurisez votre recours à l'intérim



RH, Direction générale,
managers, responsables
opérationnels et assistant(e)s



3 heures
9h-12h



Prérequis : aucun
Équipement obligatoire : ordinateur, bonne
connexion internet, caméra, micro



Modalités pédagogiques :
En distanciel avec l'outil « Teams »

Objectifs :

- Mobiliser ses connaissances de la réglementation du TT pour mener à bien les missions de son poste
- Mesurer les écarts et évaluer le risque afin de prévoir un plan d'amélioration
- Repérer ses obligations en tant qu'entreprise utilisatrices

Modalités d'évaluation :

- Fiche de mesure de l'atteinte des objectifs avant et après la formation
- Test de positionnement en début et en fin de formation

Programme :

- La définition du rôle du travail temporaire et des 4 principes fondamentaux
- Les mentions obligatoires du contrat - Zoom sur le motif, le délai de carence
- L'égalité de traitement
- La santé et la sécurité au travail : Vos responsabilité
- Les risques et les sanctions civiles et pénales, vigilance sur la durée de présence
- Les évolutions réglementaires

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Exposé participatif
- Quiz



Support de formation :
Livret pédagogique
remis au participant



Tarif :
300€ HT par participant,
Soit 360€ TTC



Vos contacts
Sophie Pène : sophie.pene@gd6d.com
Valérie Correia : valerie.correia@gd6d.com



Délai d'accès :
1 mois